

106467 - Ulcéreux, les médecins lui ont conseillé de ne pas jeûner

question

Il souffre d'un ulcère depuis huit ans et il suit encore un traitement. Les médecins lui recommandent de ne pas observer le jeûne afin d'éviter d'aggraver la maladie. Lui est-il permis de suivre cette recommandation?

la réponse favorite

Oui, il peut cesser de jeûner , quitte à le rattraper une fois guéri, si sa guérison est à espérer. Si sa guérison s'avère improbable, il lui est permis de nourrir un pauvre pour chaque journée du Ramadan.» Extrait des réponses de Cheikh Muhammad ibn Ibrahim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)(4/180).